

CONVOCATION

Le collège des bourgmestre et échevins invite, en conformité de l'article 13 de la loi communale du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal à assister à la prochaine réunion du conseil fixée au

Jeudi, 25 septembre 2025 à 14.30 heures

en la salle du conseil communal de la mairie, 1, place Grande-Duchesse Charlotte, aux fins de délibérer sur les objets cités ci-après.

Strassen, le 19 septembre 2025

le collège des bourgmestre et échevins,

le Président,

le Secrétaire,

ORDRE DU JOUR

1. Approbation des procès-verbaux des séances du 12.06.2025 et du 10.07.2025.
2. Circulation et Mobilité :
 - a) Confirmation de règlements temporaires sur la circulation.
 - b) Approbation de l'avenant n° 22 au règlement général sur la circulation
3. Approbation du rapport de révision du centre Riedgen pour l'année 2022
4. Décision portant sur une modification ponctuelle du budget de l'année 2025.
5. Approbation de plusieurs actes notariés.
6. Décision portant sur une autorisation d'ester en justice.
7. Allocation d'un subside extraordinaire à une association locale.
8. Adoption d'un contrat de location.
9. Nominations au sein des commissions consultatives locales.
10. Urbanisme :
 - a) Décision dans le cadre de l'exercice d'un droit de préemption.
 - b) Décision dans le cadre d'une demande de lotissement
 - c) Décision d'abrogation d'un lotissement
 - d) Décision dans la cadre d'une modification du PAP « Arlon-Kiem » (procédure allégée)
 - e) Décision dans la cadre d'une modification du PAP « Pescher IV » (procédure allégée)
 - f) Décision dans la cadre d'une modification du PAP « Schoenacht » (procédure allégée)
 - g) Approbation de la convention et du projet d'exécution du PAP « Sonore »
 - h) Approbation de la modification ponctuelle du PAG et du PAP QE « Kiem »
11. Affaires de personnel :
 - a) Création d'un poste de salarié à tâche intellectuelle.
 - b) Création d'un poste de fonctionnaire communal.
 - c) Décision portant sur une promotion d'un fonctionnaire communal (huis clos)
 - d) Décision portant sur une promotion d'un fonctionnaire communal (huis clos)
12. Divers.